

## Allée couverte de Coppière-sur-Epte

In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, IV<sup>e</sup> Série, tome 4, 1893. pp. 785-787.

---

Citer ce document / Cite this document :

Collin Emile. Allée couverte de Coppière-sur-Epte. In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, IV<sup>e</sup> Série, tome 4, 1893. pp. 785-787.

doi : 10.3406/bmsap.1893.5492

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap\\_0301-8644\\_1893\\_num\\_4\\_1\\_5492](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap_0301-8644_1893_num_4_1_5492)

---

### **Allée couverte de Coppière-sur-Epte.**

(Commune de Montreuil, canton de Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).

M. E. COLLIN. — J'ai l'honneur de présenter à la Société une série de 14 crânes plus ou moins complets dont plusieurs ont été restaurés par M. Félix Flandinette, ainsi qu'un très grand nombre d'ossements tous malheureusement brisés en raison des mauvaises conditions où ils se trouvaient, formant pour ainsi dire une brèche osseuse fort compacte, d'où il nous a été impossible d'extraire un seul os entier.

Quant aux objets qui les accompagnaient, vous pourrez vous rendre compte de leur importance :

Voici d'abord plusieurs rondelles crâniennes ainsi que plusieurs fragments obtenus par trépanation. Quelques-uns présentent des raies creusées par le sciage. Sur plusieurs plaies de trépanation il y a des traces de réparation démontrant que le patient a survécu à l'opération. Certaines rondelles, au contraire, ont pu être taillées après la mort et servir d'amulettes. Toutes étaient sur ou entre les pierres du dallage de ladite allée.

Nous avons trouvé aussi dans les environs une petite hache polie, ayant servi d'amulette, percée au talon, emmanchée,

puis une gaine en bois de cerf, et, à côté de cette emmanchure, deux petites plaquettes de schiste percées chacune d'un trou, un anneau et une moitié de bracelet en même matière; çà et là de petites rondelles en os, plus un certain nombre de dents canines percées ayant probablement servi également de parure. Tous ces objets ont été trouvés épars. Il n'en est pas de même pour les tranchets en silex que je vous présente; ils formaient une agglomération, ce qui indiquerait qu'ils avaient été déposés là d'une façon tout à fait intentionnelle.

Nous avons ramassé deux lames ou couteaux, un perceur, trois retouchoirs, dont deux très usés. J'attire plus particulièrement votre attention sur ces trois bris de larges lames ou pointes de lance dont un ouvré par éclatement comme les grandes lames danoises, et les deux autres par percussion, ces derniers s'ajustant fort bien ensemble et formant un grand poignard.

Je n'insiste pas davantage sur la description des pièces que je vous présente, attendu que M. Adrien de Mortillet se propose de faire ultérieurement un travail spécial et complet sur les fouilles qui sont aujourd'hui l'objet de notre communication.

Après vous avoir donné sommairement la description des pièces que j'offre à l'École d'anthropologie, voici quelques indications sur la découverte :

C'était au mois d'avril 1891, lors d'une de mes fréquentes promenades à la recherche de silex ouvrés que l'on trouve d'ailleurs en très grande quantité dans ces parages, que mon attention fut attirée plus particulièrement sur l'endroit où nous avons pratiqué nos fouilles. Le terrain se trouvait un peu plus élevé en forme de butte; l'humus était plus foncé à cet endroit situé sur le versant ouest du plateau qui sépare Coppière d'Ambleville, aux lieux dits La Roche à Clet et Les Fosses.

Convaincu que j'étais devant une allée couverte, je fis les démarches nécessaires pour entrer en relations avec le pro-

priétaire du terrain, M. Richaume père, qui, sur une simple demande, m'autorisa d'une façon fort courtoise à faire ce que je voudrais dans sa propriété. Je dus attendre jusqu'à la fin des récoltes, et c'est pendant les vacances d'août que ces fouilles furent faites. Elles n'ont pas duré moins de dix jours, malgré le nombre de travailleurs qui était de sept.

Dans ce travail aussi pénible que délicat il nous est arrivé à différentes reprises d'encourir des accidents qui auraient pu devenir très graves à cause des éboulements qui se produisaient à chaque instant.

J'adresse ici mes remerciements à M. Flandinette pour la large part qu'il a bien voulu prendre à ces fouilles.

Ayant fait de nouvelles démarches auprès de M. Richaume père pour arriver à conserver cette allée couverte, j'en ai obtenu sans beaucoup insister la toute propriété par un acte que j'ai l'honneur à mon tour de transmettre au nom de M. Richaume et au mien à l'École d'Anthropologie.

J'espère que l'École d'Anthropologie fera le nécessaire pour conserver une propriété qui, je le pense, sera classée parmi les monuments mégalithiques. Je demande qu'il soit adressé à M. Richaume une lettre de remerciements.

M. LE PRÉSIDENT. — Des félicitations sont adressées, au nom de la Société, à MM. Collin et Flandinette, qui ont mené à bien la fouille du dolmen de Coppière. Une lettre spéciale de remerciements sera écrite à M. Richaume pour son bon vouloir et son empressement à faciliter l'heureux résultat de cette fouille.

M. HERVÉ fait remarquer que les quelques crânes qu'il a sous les yeux ont tout à fait l'aspect de la race de Baumes-Chaudes-Cro-Magnon.

---